Business School

WORKING PAPER SERIES

Working Paper

2014-244

Pays riche, population pauvre : quelle stratégie de développement pour l'Algérie ?

Frédéric Teulon
Dominique Bonet Fernandez

http://www.ipag.fr/fr/accueil/la-recherche/publications-WP.html

IPAG Business School
184, Boulevard Saint-Germain
75006 Paris
France

IPAG working papers are circulated for discussion and comments only. They have not been peer-reviewed and may not be reproduced without permission of the authors.

Pays riche, population pauvre : quelle stratégie de développement pour l'Algérie ?

Frédéric Teulon
IPAG Business School, Paris
f.teulon@ipag.fr

Dominique Bonet Fernandez
IPAG Business School, Paris et CretLog, Aix en Provence
dominique.bonet-fernandez@ipag.fr

Résumé

A partir d'une synthèse des nombreuses études sur la situation économique et politique de ce pays depuis son indépendance, soit de manière directe (études spécifiques sur l'Algérie), soit de manière indirecte (études sur les stratégies de développement des Etat rentiers), nous présentons le modèle de développement et les réorientations de la politique économique, ayant abouti à la situation actuelle. Depuis l'indépendance, l'Algérie a passé près de la moitié des cinquante dernières années à construire un modèle de développement socialiste et l'autre moitié a essayé d'en sortir, entravée par un système de conservation du pouvoir et dans l'incapacité de diversifier son système productif.

Chronologie

1830 ■ L'Algérie, colonie turque au XVI^{ème} siècle, devient française.

1884 ■ Le Sahara occidental devient une colonie espagnole.

1936 ■ Le plan Blum-Violette prévoir de donner la nationalité française à 25 000 Algériens. L'opposition farouche des Européens d'Algérie fait que ce plan est abandonné.

1947 ■ Adoption d'un nouveau statut pour l'Algérie

1948 ■ Découverte de pétrole dans le Sahara.

1960 ■ Afin de protester contre le principe d'autodétermination de l'Algérie, les pieds noirs se soulèvent à Alger lors de la semaine des barricades.

1962 ■ Accords d'Evian. Indépendance politique de l'Algérie et exode des “pieds-noirs”.

1965 ■ Putsch de Houari Boumediène and et renversement du gouvernement d'Ahmed Ben Bella.

1967 ■ La tentative de coup d'Etat du colonel Tahar Zbiri échoue.

1969 ■ L'Algérie intègre l'OPEP.

1971 ■ Nationalisation du secteur pétrolier.

1971 ■ Crise du Sahara Occidental.

1978 ■ Décès de Boumediene. Un autre colonel, Chadli Bendjedid, lui succède.

1985 ■ Contrechoc pétrolier.

1987 ■ Début de la réforme de l'agriculture. Un rôle plus important est donné à la régulation par le marché.

1988 ■ Les émeutes marquent l'arrivée sur le devant de la scène du Front Islamique de Salut (FIS) et de son bras armé, le Groupe Islamique Armé (GIA).

■ Accord pour le passage d'un gazoduc algérien traversant le territoire tunisien pour atteindre le marché italien.

1989 ■ Nouvelle constitution qui autorise le multipartisme et qui supprime toute référence au socialisme. Programme de réformes économiques.

■ Création de l'UMA (“Union du Maghreb Arabe”)

1991 ■ Le FIS remporte le premier tour des élections législatives

1992 ■ janvier) Coup d'Etat. Démission du président Chadli. Suspension du processus de démocratisation (annulation du processus électoral par les militaires). Dissolution du FIS.

1992/99 ■ Guerre civile. Une vague de violence et de barbarie inouïe touche le pays.

1993 ■ Création d'une Bourse des valeurs.

1994 ■ Suspension du paiement de la dette. Plan d'ajustement structurel imposé par le FMI. Le dinar est dévalué à hauteur de 40%.

1995 ■ Création du cadre juridique permettant le transfert d'entreprises à capitaux publics vers le secteur privé (privatisations).

1999 ■ Election d'Abdelaziz Bouteflika (il sera réélu en 2004, en 2009, puis en 2014). La parenthèse de la guerre civile est close.

2002 ■ Début de la phase de remontée du prix du pétrole tirée par les pays émergents.

2008 ■ A l'encontre de la Constitution, le principe de limitation des mandats présidentiels est supprimé.

2011 ■ Levée de l'état d'urgence.

2013 ■ Le président Bouteflika est victime d'un accident vasculaire cérébral. Le calendrier politique est dominé par la question du leadership au sommet de l'Etat.

2013 ■ Attaque terroriste contre la base pétrolière de Tigantourine.

2014 ■ (avril) Bouteflika, candidat « fantôme », est réélu.

I. - Introduction

Le cas algérien est au cœur du débat sur la réussite ou l'échec des stratégies de développement qui ont été menées depuis l'indépendance des anciennes colonies européennes. L'utilisation de ressources naturelles non renouvelables comme vecteur de développement pose la question de la pérennité des choix effectués. Les difficultés auxquelles l'Algérie est confrontée renvoient à la construction de la nation, au mode de constitution des élites dirigeantes et à la manière dont la rente pétrolière est utilisée (Lowi, 2004). Le financement de l'économie à partir du pétrole a amené les observateurs à parler d'un Etat rentier (Beblawi, 1990) ou

patrimonial (Lowi, 2004), tous s'accordent à parler d'un « Etat autoritaire » (Addi, 2012) et à souligner l'ampleur de la corruption et du clientélisme qui affectent tout l'appareil politico-administratif. Les enquêtes de terrain (Cheriet, 2013) montrent la généralisation des pratiques de corruption et de fraude (commerciale et fiscale), accompagnée d'une institutionnalisation de ces comportements illégaux. « Ces pratiques de fraude apparaissent comme une adaptation des entreprises à un contexte administratif complexe, à un environnement économique instable et à un afflux d'argent public destiné à commanditer des grands projets » (Cheriet, 2013).

Par ailleurs, on peut légitimement s'interroger sur le mode de désignation des dirigeants placés à la tête de l'Etat : ainsi Chadli Boudjedid a été choisi pour occuper le poste de Président de la République parce qu'il était « l'officier le plus ancien, dans le grade le plus élevé », ou encore Abdelaziz Bouteflika a été poussé sur le devant de la scène en 2014 car il était celui qui ne dérangeait plus personne.

Le maintien du FLN[1] à la tête du pays depuis plus de 50 ans pose la question de la nature du pouvoir politique (dans un de ses livres, Ferhat Abbas parle de « l'indépendance confisquée ») dans un pays qui n'est ni une démocratie, ni une véritable dictature (existence d'une presse relativement libre et d'élections basées sur un multipartisme de façade). Les échecs économiques et le blocage politique laissent à penser que le FLN a été le fossoyeur de ses propres rêves.

Dans une deuxième section nous rappelons le modèle de développement mis en place depuis l'indépendance. Dans un troisième point, nous montrons comment ce modèle a été réorienté. La section 4 présente les conséquences de cette situation sur la population. La section 5 montre que l'Algérie est actuellement à un tournant de son histoire et qu'elle doit faire face à de nombreux défis. Enfin la section 6 conclue.

1 Le Front de libération nationale (FLN, arabe : جبهة التحرير الوطني,*Jabhat at-Taḥrīr al-Waṭanī*) est un parti politique algérien, aujourd'hui présidé par le Président de la République Abdelaziz Bouteflika. Il a été créé en novembre 1954 pour obtenir de la France l'indépendance de l'Algérie.

II. - SE DEVELOPPER EN COMPTANT SUR SES PROPRES FORCES

Après l'indépendance de 1962, les dirigeants algériens ont du faire l'apprentissage des responsabilités et combler le vide lié au départ des Français (Perroux, 1963). Sous la conduite du colonel Houari Boumediene l'Algérie a mené une stratégie de développement introvertie donnant la priorité au secteur amont reprenant à son compte le modèle socialiste soviétique basé schématiquement sur les éléments suivants :

- Parti unique (le Front de Libération National, FLN) ;
- Difficulté à corriger les erreurs commises (poids de l'idéologie et faiblesse des contrepouvoirs) et manque d'évaluation des politiques publiques ;
- Protectionnisme, monopole de l'Etat sur les échanges internationaux, absence de mécanismes de soutien aux exportations (recherche de l'autarcie) ;
- Planification impérative (le premier plan quadriennal est lancé en 1970) et économie administrée ;
- Priorité donnée à la mise en place d'une industrie lourde ;
- Réforme agraire (collectivisation de l'agriculture) ;
- Transfert de ressources de l'agriculture vers l'industrie.

Au nom d'une indépendance économique supposée conforter l'indépendance politique, l'Algérie n'a pas voulu s'insérer dans la division internationale du travail en utilisant ses avantages comparatifs. Le pays n'a pas souhaité non plus se spécialiser dans le tourisme et a refusé un partage des tâches industrielles, autant d'options jugées avilissantes pour un pays socialiste riche en matières premières. L'ambition du pays était de se doter d'un appareil de production complet par la mise en œuvre du modèle des « industries industrialisantes » conceptualisé par Destanne de Bernis (1963 et 1966) et financé par des ressources propres. Il s'agit d'une stratégie ayant pour objectif de créer une dynamique d'intégration de l'ensemble de l'économie (industries métalliques, mécaniques et électriques) pour répondre à la demande intérieure (Aliouche, 2014).

Ce modèle autarcique s'est révélé inadapté. Les industries lourdes (sidérurgie et pétrochimie) mises en place se sont révélées totalement surdimensionnées par rapport aux capacités d'absorption du marché intérieur. Du fait de la taille limitée de la population et des prélèvements opérés sur les revenus des agents pour assurer leur financement, les industries lourdes avaient peu de débouchés internes (caractère exigu du marché intérieur

algérien). Comme dans le modèle soviétique, l'agriculture, les biens de consommation et le logement ont été sacrifiés. Un certain nombre d'auteurs comme Andreff et Hayad (1978) ont mis en évidence un manque de cohérence dans les choix effectués (inadéquation entre les industries prioritaires retenues dans les plans algériens et la hiérarchie des industries industrialisantes).

Les ressources tirées de la vente des hydrocarbures ne permettent pas en elles-mêmes de créer les conditions de la croissance des richesses sur le long terme. En extrayant du pétrole de son sous-sol, le pays s'appauvrit car il puise dans des ressources non renouvelables. De plus, contrairement à d'autres pays exportateurs d'hydrocarbures (comme le Qatar ou les Emirats), l'Algérie ne s'est pas dotée d'un fonds souverain en vue de préparer l'après pétrole. La gestion des revenus issus de la vente des hydrocarbures n'a pas été adossée à une vision stratégique.

Dans la théorie économique, les exportations de matières premières ont souvent été considérées comme un facteur de dépendance, ne pouvant être tenu pour une voie prometteuse du développement (Nurkse, 1953). Un des aspects les plus surprenants de la croissance économique du monde moderne est que les pays bien dotés en ressources naturelles ont un taux de croissance plus faible que les autres (Sachs & Warner, 1995). Les « Etats rentiers » sont enclins à développer des politiques fondées sur l'allocation de revenus par l'Etat et non sur la création de nouvelles richesses par la production (Mahdavy, 1970; Luciani, 1987).

De plus l'Algérie a été soumise à ce que les économistes appellent le *Dutch Disease* ou syndrome hollandais (Corden & Neary, 1982): blocage du processus d'industrialisation du fait de la hausse du prix des matières premières. Un accroissement de la rentabilité dans le secteur des ressources naturelles affecte une économie à trois niveaux : 1/ déplacement de la main-d'œuvre vers le secteur en expansion et augmentation des salaires dans ce secteur ; 2/ accroissement des revenus qui provoque une hausse générale des prix ; 3/ appréciation du taux de change qui handicape l'industrie domestique soumise à la concurrence internationale.

A partir d'une étude menée sur les pays MENA (Moyen Orient et Afrique du Nord), Apergis et al. (2014) ont trouvé une relation négative entre la rente pétrolière et la valeur ajoutée créée dans l'agriculture, ce secteur revenant lentement à l'équilibre avec chaque phase d'élévation du prix du pétrole. Les auteurs attribuent ce phénomène à une réallocation des ressources en faveur du secteur des hydrocarbures.

L'Algérie peut être qualifiée de pays « quasi-rentier » car ses revenus ne sont pas concentrés uniquement sur l'extraction d'une rente (existence de transfert d'argent des émigrés) et parce que sa balance commerciale n'est pas systématiquement excédentaire; par ailleurs, l'achat du consensus sur le plan intérieur n'a pas dispensé les gouvernements d'avoir un système de propagande, de mobilisation des masses et de répression (Messiha *et al.*, 2012).

III. - CHANGER LES PRIORITES ECONOMIQUES

Le contrechoc pétrolier (1985/1986) a pris le pays à la gorge en réduisant fortement ses recettes d'exportation. La chute brutale des revenus a remis en cause la capacité de l'Etat a soutenir l'emploi et la consommation par des subventions. La chute des cours du pétrole a remis en cause le modèle d'industrialisation financé par les revenus des hydrocarbures et a révélé l'extrême vulnérabilité du pays.

Les premières réformes et mesures de restructuration des sociétés nationales (Sonatrach[2], Sonelgaz[3], Sonacome[4]…) datent de cette époque. Elles préfigurent une série de transformations destinées à modifier le rôle du secteur public dans l'économie. Après avoir nationalisé l'industrie pétrolière, les Algériens ont du faire marche arrière à partir du début des années 1990 pour attirer les capitaux étrangers. Des privatisations partielles ont été mises en œuvre. Les domaines socialistes agricoles et les entreprises publiques ont obtenu une plus grande autonomie de gestion.

La révision constitutionnelle de 1989 constitue un véritable point de rupture. Elle supprime toute référence au socialisme et elle reconnait l'utilité de l'entrepreneuriat privé et sa complémentarité avec le secteur public. Officiellement les réformes engagent le pays dans un vaste mouvement de transformation post-socialiste.

Après les émeutes d'octobre 1988, puis le coup d'Etat qui interrompt le processus électoral au début de l'année 1992 (alors que le Front islamique de Salut avait emporté le premier tour des élections), l'Algérie est prise dans une guerre civile (la « décennie noire »: 1992-1999) qui oppose le pouvoir militaire aux mouvements

2 SONATRACH (« Société Nationale pour la Transformation, et la Commercialisation des Hydrocarbures ») est une entreprise publique algérienne et un acteur majeur de l'industrie pétrolière.
3 SONELGAZ, ou Société nationale de l'électricité et du gaz, est une compagnie chargée de la production, du transport et de la distribution de l'électricité et du gaz.
4 L'Entreprise nationale des véhicules industriels, aussi appelée Société nationale des véhicules industriels (SNVI), ou encore Société nationale de construction mécanique (SONACOME), est une société nationale algérienne spécialisée dans la construction de véhicules mécaniques (des « poids lourds »).

islamiques. Cette guerre fera près de cent mille morts. Déstabilisée par les attentats et asphyxiée par la chute des cours du pétrole, l'Algérie suspend le paiement du service de sa dette en 1994. Placé sous la tutelle du FMI (signature d'un Plan d'ajustement structurel), l'Algérie est alors contrainte à une plus grande ouverture.

Malgré les promesses répétées d'une industrie plus libéralisée et orientée vers le marché des hydrocarbures, le statu quo des relations de patronage entre Sonatrach et l'Etat a prévalu. La libéralisation et le contrôle ont varié en fonction des prix du pétrole et des pressions intérieures (Entelis, 1999).

En fait, la stratégie et les performances globales des activités de Sonatrach dans le secteur des hydrocarbures en Algérie ont peu changé malgré l'internationalisation de l'industrie des hydrocarbures. L'Algérie a adopté une série de réformes visant à renforcer la transparence et l'efficacité économique. Ces réformes ont encouragé une plus grande concurrence et ont amélioré la performance de l'industrie algérienne des hydrocarbures, mais le désir du gouvernement de garder le contrôle sur ce secteur explique pourquoi ces efforts de libéralisation sont toujours abandonnés dès que les autorités pensent que leur pouvoir risque d'être remis en question.

L'ouverture commerciale d'un pays dépend de son organisation sectorielle (types d'avantages comparatifs), mais aussi de la cohésion doctrinale des décideurs publics (Hall, 1997; Abbas, 2012). Une telle évolution n'a donc été possible qu'à partir du moment où le protectionnisme - qui a régi les premières décennies de l'indépendance - a été délégitimé. Compte tenu de la concentration des exportations sur les hydrocarbures, la question qui se pose est celle du niveau acceptable des importations. Comme le rappelle Abbas (2012) : « Dans le cas de l'Algérie, où le secteur des hydrocarbures est le seul secteur d'exportation, la maitrise des importations, mais surtout le contrôle des acteurs et réseaux d'importations, constitue l'enjeu essentiel de la gestion de l'insertion internationale. »

Aujourd'hui et après plus de 50 années d'indépendance, l'économie algérienne est une économie rentière, tertiaire. Selon l'Office national des statistiques (ONS), 83% du tissu économique consiste en commerce et petits services. Plus de 90% du tissu industriel est constitué de PMI/PME organisées en structures familiales. Le pays détient les troisièmes réserves africaines de pétrole (12,2 milliards de barils) et un tiers des ressources gazières du continent (4 500 milliards de mètres cubes) ne dispose toujours pas de véritables agrégats pour construire une économie moderne hors hydrocarbures (Aliouche, 2014). Dans ces conditions, la population algérienne ne bénéficie pas de la manne.

IV. - LA POPULATION, LES ALGERIENS

La population algérienne a triplé depuis le début des années 1960 pour dépasser aujourd'hui les 38 millions d'habitants. Cet accroissement masque une chute très forte de la fécondité des femmes (2,1 enfant par femme en 2012 contre 7,4 en 1970) du fait du recul de l'âge au mariage et de l'élévation du niveau d'éducation des filles. Les femmes restent néanmoins largement en dehors du marché du travail (elles représentent 20% d'une population active de 12 millions de personnes).

Pendant un temps, l'économie de rente a neutralisé les moteurs de la transition démographique (Fargues, 2000). Avec le contre choc pétrolier (1985/86), la très forte diminution de la rente a provoqué une contraction des revenus et entraîné une chute générale de la fécondité dans l'ensemble du monde arabe. Cette évolution a également touché d'autres pays musulmans qui étaient plus fermés comme l'Iran (Ladier-Fouladi, 2005). En fait, en une génération la fécondité des femmes a été divisée par deux, situation qui traduit un « renversement démographique complet » (Fargues, 2000). Les pays du Maghreb/Machrek se sont engagés dans la transition démographique avec retard par rapport à l'Amérique latine ou à l'Asie, mais une fois engagées les évolutions ont été rapides. Cette réduction de la fécondité est annonciatrice de transformations profondes des sociétés de la rive Sud de la Méditerranée (remise en cause du patriarcat et transformation du statut des femmes).

Ces dernières décennies, en dépit de la redistribution d'une partie de la rente pétrolière, l'amélioration du niveau de vie des citadins comme des ruraux est restée incertaine. Cependant, malgré des taux de croissance du PIB relativement modestes, l'Algérie a régulièrement amélioré sa position en termes de développement humain (IDH) au-delà des soubresauts économiques et politiques.

Aujourd'hui l'ossature démographique des pays du Sud de la Méditerranée est constituée par la classe d'âge des moins de 25 ans, des générations que l'on peut qualifier de « post-islamistes » (Roy, 2007) en « rupture de la mémoire nationaliste et anticoloniale » (Stora, 2011) et fortement attirées par la société de consommation.

Dans les années 1990, l'Algérie a été confrontée à une véritable crise identitaire sur les plans religieux, économiques, sociaux et culturels. Cette crise a eu des impacts très négatifs sur son économie globale, impacts

encore d'actualité en ce début du XXI^{ème} siècle. Parmi les dégâts occasionnés, on note la destruction d'une large partie de ses infrastructures. Or, si les infrastructures ont été touchées, là ne se sont pas arrêtés les impacts négatifs. Ainsi, en plus du conflit armé, de la crise économique, d'un taux de chômage élevé, des conditions de travail et services sociaux inadaptés, un exode des cadres supérieurs et intermédiaires s'est fait jour nécessitant l'appel à des compétences étrangères. Par ailleurs, il existe un écart important entre l'offre et la demande de formation. Le cursus offert par l'enseignement supérieur dans sa majorité ne correspond pas à la demande des entreprises, les compétences sont rares et les entreprises rencontrent d'énormes difficultés à recruter des jeunes. Le secteur de l'enseignement supérieur et l'organisation pédagogique sont gérés dans une logique bureaucratique, inadaptée à la demande des entreprises. On n'associe pas à l'enseignement supérieur les premiers acteurs à considérer, à savoir les chefs d'entreprise, les syndicats, les organisations patronales. Cet état de fait provoque un dysfonctionnement d'un point de vue décisionnel et engendre des réponses inadaptées de la part du système éducatif aux exigences du développement des entreprises et, *in fine*, du pays.

V. - DE NOMBREUSES INCERTITUDES

La situation financière du pays est saine : la dette extérieure est quasi nulle (elle a été remboursée de manière anticipée) et les réserves de change restent importantes (200 Mds de dollars). Le pays a connu une embellie à partir de 2002, du fait de la remontée du prix des hydrocarbures, l'Algérie étant à la fois une puissance exportatrice de pétrole, mais aussi de gaz (grâce à ses deux gazoducs sous-marins qui desservent l'Europe). La structure de la production s'est déformée au profit des hydrocarbures et aux dépens de l'industrie manufacturière qui n'a cessé de perdre du poids en dépit des investissements massifs engagés pour doter l'Algérie « d'industries industrialisantes ».

De grands groupes privés locaux sont en voie de constitution, à l'exemple de Cevital (qui a fait l'actualité en France en 2014 avec le rachat de Fagor Brandt) ou de Soummam dans la filière lait.

Un certain nombre d'infrastructures ont été mise en place à l'image du métro d'Alger. On peut citer également le cas de l'autoroute Est-Ouest, projet autoroutier traversant toute l'Algérie parallèlement aux côtes méditerranéennes. Cette autoroute relie la ville de Maghnia (frontière marocaine) à El Tarf (frontière

tunisienne) en passant par les grandes villes algériennes tel que (d'Ouest en Est) Tlemcen, Oran, Chlef Alger, Setif, Constantine et Annaba sur une distance de près de 1 200 km. Néanmoins, l'Algérie accuse un manque crucial de compétences ainsi qu'une désuétude de son infrastructure dans tous les secteurs vitaux du pays. Il en découle alors un départ en masse des chercheurs et cadres dans d'autres pays et, par ricochet, l'appel à des compétences étrangères sur des projets d'envergure (Schiere et Walkenhorst, 2010; Brahimi *et al.*, 2011). En outre, les freins à la création d'entreprises restent importants du fait des entraves administratives et du faible niveau de capital humain des jeunes générations.

Les sujets de préoccupation sont nombreux :

- l'absence d'une véritable activité touristique s'explique par le délabrement de nombreuses infrastructures et par la volonté, affichée après l'indépendance, de fermeture du pays aux influences étrangères ;

- l'économie reçoit peu d'investissements étrangers (la règle du 49/51 interdit à un étranger de posséder la majorité du capital d'une entreprise et l'oblige par conséquent à s'associer à un partenaire local) ;

- l'Algérie importe certaines années plus de 40% de ses besoins en céréales, ainsi la population est placée dans une situation de dépendance alimentaire. Cette situation catastrophique est liée : 1/ aux choix effectués après l'indépendance (Alpha *et al.*, 2012; Bedrani et Cheriet, 2012); 2/ à l'importance de la jachère; 3/ à la persistance de faibles rendements (faible utilisation d'engrais, manque de préparation des sols); 4/ aux incertitudes de la politique étatique incapable de prendre clairement position (soit maintenir la propriété étatique sur les biens fonciers, soit privatiser les exploitations). Une véritable filière agroalimentaire reste à construire, même si l'intégration verticales des activités est déjà l'oeuvre dans certaines filières comme le lait ou le sucre (Achabou *et al.*, 2014) ;

- les exportations du pays sont peu diversifiées et les recettes fiscales tirées du gaz et du pétrole financent près de 75% du budget de l'Etat. Le poids des ressources naturelles et du secteur public (Chauffour, 2011) apparaissent comme un obstacle à l'intégration commerciale régionale au sien de l'union du Maghreb Arabe (Algérie, Maroc et Tunisie) ;

- le pays se classe à la 137ème place sur 183 dans le rapport *Doing Business* (indice du climat des affaires de la Banque Mondiale), elle a d'ailleurs perdu régulièrement des places. Elle occupe aussi la 111ème place sur 180 dans le classement du *Transparency International*, publiant l'indice de perception de la corruption.

- Dans le secteur du BTP, les entreprises locales ne parviennent pas à participer des grands projets de construction d'infrastructures. Comme le rappelent Brahili *et al.* (2014): "Parmi les problèmes du BTP, on peut citer (1) qu'il n'existe pas de réelle politique des ressources humaines, (2) que l'identification des compétences n'est pas formalisée, (3) que le recrutement est anarchique, sans que soient prises en compte les qualifications et encore moins des caractéristiques personnelles telles que savoir-être ou motivation, et (4) que le BTP est resté trop traditionaliste et manque en conséquence de technologies de pointe.

La politique d'ouverture, au départ forcée (mise en œuvre en 1994 d'un plan d'ajustement structurel conçu par le FMI), puis plus ou moins bien assumée montre que les groupes dirigeants modifient les règles afin de conserver le pouvoir. Ceci explique pourquoi la plus grande ouverture sur l'extérieur n'a pas changé le mode d'insertion de l'Algérie dans l'économie mondiale et n'a pas été à l'origine d'une diversification des productions, des importations et des exportations. Le caractère inachevé des réformes, l'absence d'un véritable groupe d'entrepreneurs investissant dans l'industrie (Aliouat, 2012; Grim, 2012), la prédominance des biens de consommation dans la structure des importations, tout ceci semble s'expliquer avant tout par un conflit distributif autour de la rente pétrolière. La protection des droits de propriété reste incertaine, alors chacun s'accorde aujourd'hui à dire que les institutions sont au cœur du processus de développement économique (World Bank, 2002).

Restée à l'écart des troubles de la première moitié des années 2010 qui ont agité beaucoup d'Etats d'Afrique du Nord, l'Algérie a pu apparaitre comme un modèle de stabilité. Les Algériens n'ont pas participée printemps arabes. Comme le dit Martinez (2013) : « Au regard des problèmes de sécurité en Libye et des orientations islamistes des régimes tunisiens et égyptiens, l'Algérie continue d'offrir le charme désuet d'un modèle de République nationaliste et militaire qui ravit les diplomaties occidentales, déstabilisées par l'irruption des partis

islamistes et des sociétés civiles sur la scène politique des Etats d'Afrique du Nord. » La contestation a été désamorcée par des augmentations de salaires, par la présence policière et par le rappel des traumatismes de la guerre civile (Morin, 2012). L'Algérie peut apparaitre comme un rempart contre l'influence de l'Arabie saoudite et du wahhabisme salafiste qui pousse l'islam vers le fanatisme. Absorbé par des problèmes internes et craignant un effet de tache d'huile, le gouvernement algérien n'a pas profité de la reconfiguration politique à l'œuvre dans les pays arabes et de la redistribution des cartes régionales pour renforcer son influence extérieure.

VI. - CONCLUSION

De nombreux facteurs concourent à cette situation. Au plan politique, le pouvoir n'a jamais réussi à s'affranchir des méthodes issues de la guerre de libération, il a été conservé entre les mains d'un clan militaire qui s'est perpétué jusqu'à aujourd'hui et dont la légitimité était lié à la lutte armée et dont les chefs étaient d'anciens maquisards (Ben Bella, Boumediene, Bendjedid ou Bouteflika). L'échec du développement économique (engagé à partir de 1962) et de la transition démocratique (amorcée en 1989) sont directement lié à l'incompatibilité entre, d'une part, ce système de conservation du pouvoir qui prône l'immobilisme et, d'autre part, les changements légitimes attendus par la société civile. L'armée reste la colonne vertébrale du pays, mais son statut pose problème : est-elle une force au service du pouvoir légal ou est-elle le pouvoir qui définit la légalité ?

En termes géopolitiques, l'Algérie ressemble à une forteresse assiégée, ses frontières sont fermées avec le Maroc depuis 1994 ou sous haute surveillance au Sud avec le Mali et à l'Est avec la Libye. Alors même que le président Bouteflika a exhorté à plusieurs reprises les Algériens à prendre en mains leur destin, insistant sur le fait qu'une nouvelle génération devait prendre le relais et que la sienne a fait son temps. Ceci n'a pas empêché le président d'être réélu aux élections présidentielles de 2014, bloquant ainsi toute possibilité de véritable changement. Les pays est en panne et condamné encore pour de nombreuses années à l'immobilisme.

Les perspectives à long terme de l'Algérie reposent sur la capacité du gouvernement à opérer une véritable diversification de l'économie en dehors des hydrocarbures, et à faire du secteur privé la nouvelle locomotive de la croissance. Cela passe par un ensemble de réformes structurelles qui ont été trop longtemps ajournées,

telles que la convertibilité du dinar algérien, la simplification administrative, l'élargissement du parc hôtelier et l'aménagement de nouveaux sites touristiques, la modernisation des plateformes logistiques (terminaux portuaires…), l'introduction d'incitations en faveur de l'entrepreneuriat et de la création de PME (Guechtouli, 2014). Dans ces conditions, la population algérienne pourrait peut-être enfin accéder à un plus grand bien-être et à une croissance plus durable.

L'Algérie tente de passer d'une économie centralisée à une économie post socialiste, mais les réformes engagées ont été trop timides. Au-delà des problèmes économiques, le pays semble être pris dans une situation de grippage politique conduisant au paradoxe d'un pays riche avec une population pauvre.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ACHABOU Mohamed Akli (2013), « Stratégie d'internationalisation de l'entreprise Cevital: L'activité sucrière est-elle suffisamment compétitive? », ***Cahiers du CREAD***, n°103, pp. 137-156.

ACHABOU Mohamed Akli, BELAID Abrika & L'HOCINE Houanti (2014), « Coordination verticale dans la filière lait en Algérie : Un examen de la stratégie de Danone Djurdjura », *IPAG working papers*.

ABBAS Medhi (2012), « L'ouverture commerciale de l'Algérie », *Tiers Monde*, n°210, pp. 53-68.

ADDI Lahouari (2012), « Sociologie politique d'un populisme autoritaire », *Confluences Méditerranée*, n°81, pp. 27-40.

ALIOUAT Boualem (2012), « Entrepreneuriat algérien en déficit de régulation et défaut de gouvernance: une approche conventionnaliste de l'entrepreneur en milieu hostile », *Colloque Innovations sociétales et entrepreneuriales autour de la Méditerranée*, 6 juillet 2012.

ALIOUCHE Bahia (2014), « La rente pétrolière paralyse l'économie nationale », *La Tribune*, 23 février.

ALPHA Arlène, MOISSERON Jean-Yves & OMARI Chérif (2012), « L'agriculture algérienne face aux défis alimentaires. Trajectoire historique et perspectives », *Tiers Monde*, « 25 ans de transformation post socialiste en Algérie », n°210 (2), pp. 123-141.

ANDREFF Wladimir & HAYAD Abderrhaman (1978), « Les priorités industrielles de la planification algérienne sont-elles vraiment industrialisantes ? », *Tiers Monde*, vol. 19, n°76, pp. 867-892.

APERGIS Nicholas, EL MONTASSER Ghassen, OWUSU-SEKYERE Emmanuel, AJMI Ahdi N. & GUPTA Rangan (2014), « Dutch Disease Effect of Oil Rents on Agriculture Value Added in MENA Countries », *Working paper*, n° 201408, University of Pretoria.

BEBLAWI Hazem, 1990, « The Rentier State in the Arab World » *in* LUCIANI Giacomo, *The Arab State*, Londres, Routledge, pp. 85-98.

BEDRANI Slimane & CHERIET Foued (2012), « Quelques éléments pour un bilan d'un demi-siècle de politiques agricoles et rurales », *Les Cahiers du CREAD*, vol. 100, pp. 137-162.

BELLACHE J., (2010). *L'économie informelle en Algérie-Approche par enquête auprès des ménages-Le cas de Béjaia*, Thèse de doctorat en Economie -en Co-Tutelle- Université de Bejaia (Algérie) et Université Paris -Est Créteil (France), 250 pages.

BOUBEKEUR Amel (2014), « L'après-Bouteflika a commencé », *Le Monde*, 15 avril.

BRAHIMI Fouzia, BONET Dominique, MORANA Joëlle & TEULON Frédéric (2014), « Compétences de la main d'oeuvre locale en Algérie et management des projets nationaux: Le cas de l'autoroute Est-Ouest », *IPAG working papers*.

CHAUFFOUR Jean-Pierre (2011), « Trade integration as a way forward for the Arab world », *Policy research Working Paper*, 5581, Banque mondiale.

CHERIET Foued (2013),« Pratiques managériales frauduleuses en Algérie : Diversité, ampleur et perceptions des acteurs », communication à la 22ème conférence de l'AIMS, Clermont Ferrand, 10-12 juin.

CORDEN Max & NEARY Peter (1982), « Booming Sector and De-Industrialisation in a Small Open Economy », *Economic Journal*, vol. 92 (368), pp. 825-848.

DESTANNE de BERNIS Gérard (1963), « L'industrialisation en Algérie », in François PERROUX (ed.), *Problèmes de l'Algérie indépendante*, Paris, PUF, pp. 125-137.

DESTANNE de BERNIS Gérard (1966), « Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale », *Economie Appliquée*, n°3-4.

DRIS-AIT HAMADOUCHE Louisa (2012), « L'Algérie face au « printemps arabe » : l'équilibre par la neutralisation des contestations », *Confluences Méditerranée*, n°81, pp. 55-67.

ENTELIS John (1999), « Sonatrach : the Political Economy of an Algerian State Institution », *Middle East Journal*, vol 3. (1), pp. 9-27.

ETIENNE Bruno (2004), « Le Maghreb à la croisée des chemins. Entretien avec Bruno Etienne », *Questions Internationales*, n°10, pp. 48-51.

FARGUES Philippe (2000), *Générations arabes, l'alchimie du nombre*, Paris, Fayard.

GRIM Nordine (2012), *Entrepreneurs, Pouvoirs et société en Algérie*, Casbah éditions.

GUECHTOULI Manel & GUECHTOULI Widad (2014), L'entrepreneuriat en Algérie : quels enjeux pour quelles réalités ?, *IPAG working papers*, n°150.

HACHEMAOUI M., (2011). « La corruption politique en Algérie : l'envers de l'autoritarisme », *Revue Esprit*, n° 6, juin, pp. 111-135.

HADJADJ D., (2001). *Corruption et démocratie en Algérie*, Editions La Dispute, Paris.

HALL Peter (1997), « The Role of Interests, Institutions and Ideas in the Comparative Political Economy of the industrialized Nations », in M. LICHBACH, S. ZUKERMAN (eds), *Comparative Politics: Rationality, Culture and Structure*, New York, Cambridge University Press.

LADIER-FOULADI Marie (2005), « Démographie, femme et famille : relations entre conjoints dans l'Iran post-révolutionnaire », *Tiers-monde*, n° 182, pp. 281- 305.

LOWI Miriam (2004), « Oil Rents and Political breakdown in Patrimonial States: Algeria in Comparative Perspective », *The Journal of North African Studies*, vol. 9 (3), pp. 83-102.

LUCIANI Giacomo (1987), « Allocation vs Production States: A Theoretical Framework », in H. BALHAMI & G. LUCIANI, *The Rentier State. Nation, State and Integration in the Arab World*, New York, Croom Helm, pp. 63-82.

MAHDAVI Hossein (1970), « The Patterns and Problems of Economic Developments in Rentier States : the case of Iran », in M.A. COOK (ed), *Studies in the Economic History of the Middle-East*, Oxford, Oxford University Press.

MALTI Hocine (2012), « Le gaspillage de l'or noir », *Confluences Méditerranée*, n°81, pp. 101-114.

MARTINEZ Luis (2013), « La transition (en Algérie) fait craindre un retour à la violence », *Le Monde*, 31 mai.

MESSIHA Jean, BIGOT Guillaume, TEULON Frédéric, « L'émirat du Qatar, nouveau centre névralgique du monde arabe », *Maghreb Machrek*, n°209, pp. 101-112.

MORIN Georges (2012), *L'Algérie au cœur des passions*, Le cavalier bleu éditions.

NURKSE Ragnar (1953), *Problems of Capital Formation in Underdeveloped Countries*, Oxford University Press.

PERROUX François (1963), *Problèmes de l'Algérie indépendante*, Paris, PUF.

ROY Olivier (2001), *Généalogie de l'islamisme*, Hachette.

SACHS Jeffrey & WERNER A. (1995), « Economic reform and the process of global integration », *Brookings Papers on Economic Activity*, pp. 1-118.

SCHIERE Richard & WALKENHORST Peter (2010), « China's increasing engagement in Africa : towards stronger trade, investment and development cooperation », *African Development Review*, vol. 22 (1), pp. 559-561.

SCOUARNEC Aline & YANAT, Z. (2000), « Regards sur les pratiques de gestion des ressources humaines en Algérie et au Maroc », *Congrès AGRH*, Paris, 16-17 novembre.

STORA Benjamin (2011), *Le 89 arabe. Réflexions sur les révolutions en cours*, Stock.

TALAHITE F., (2000). « Economie administrée, corruption et engrenage de la violence en Algérie », *Revue Tiers Monde,* vol. 41, N° 161, pp. 49-74.

TAMZALI Wassyla (2007), *Une éducation algérienne. De la révolution à la décennie noire*, Paris, Gallimard.

VERMEREN Pierre (2004), *Maghreb, la démocratie impossible ?*, Paris, Fayard.

World Bank (2002), *Building institutions for markets*, Washington, World Development Report.